

# SOMMAIRE

---

<b>Décisions du Conseil départemental</b>	<b>Pages</b>
- Réunion du 3 avril 2017.....	5

Sont **publiés intégralement** les **délibérations** du Conseil départemental, de la Commission permanente et les **arrêtés** présentant un **caractère réglementaire** (Code général des collectivités territoriales, art. L.3131-3 et R.3131-1) ou dont la publication est prévue par un texte spécial.

**Le texte intégral** des actes cités dans ce recueil **peut être consulté** au **Centre de Documentation** à l'Hôtel du Département.

---

***DECISIONS***

***du Conseil départemental***



**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DU LUNDI 3 AVRIL 2017**





**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 3 avril 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : A. POLLET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : A. POLLET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 001**  
**Déclaration de l'urgence pour les rapports n° 100, 101, 152, 252 et 353**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **001**,

Vu l'article L.3121-19 du Code Général des Collectivité Territoriales et notamment ses troisième et quatrième alinéas,

Vu l'exposé du Président du Conseil départemental demandant, conformément à l'article L.3121-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, au Conseil départemental de se prononcer sur l'urgence des rapports n° 100, 101, 152, 252 et 353,

(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

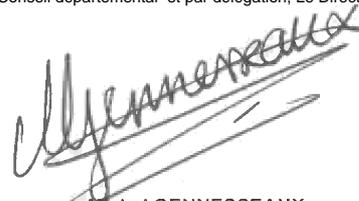
Se prononce favorablement sur l'urgence des rapports n° 100, 101, 152, 252 et 353 respectivement intitulés :

- Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2017,
- Vote du taux sur le foncier bâti,
- Délégation au Président du Conseil départemental en matière de ligne de trésorerie,
- Exercice des mandats locaux,

- Représentation du Département au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) Hauts-de-France,

ainsi que sur leur inscription consécutive à l'ordre du jour de la présente réunion.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:58:47  
Référence : a37af7276aa85abcfe7b6b78f9c56fd9285038c0



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (matin)

Présidence de M. Pierre-Jean VERZELEN

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : A. POLLET, P. TIMMERMAN

Autres absents : N. FRICOTEAUX

Mandats de : A. POLLET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 010**  
**Compte administratif de l'exercice 2016**

Le Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3312-5,

Vu le rapport N° **010**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Vu les avis des 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème et 8ème commissions,

M. Nicolas FRICOTEAUX s'étant retiré au moment des votes,

Après en avoir délibéré,

- A l'unanimité, arrête le Compte de gestion 2016, en prévision et en réalisation ;
- A l'unanimité des suffrages exprimés (17 voix pour, 24 abstentions), adopte le Compte administratif de l'exercice 2016 dans toutes les lignes ainsi que l'état des restes à réaliser.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:52:24  
Référence : 1fe0f83ce71ce168dbd2d3b2740916815f67b10a



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 3 avril 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : A. POLLET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : A. POLLET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 100**  
**Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2017**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 100,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (18 voix pour, 24 abstentions),

- Décide de réduire les crédits inscrits au titre des dépenses imprévues comme suit :  
Chapitre 022 - 579 560,76 € ;

- Arrête, au terme de l'examen des rapports à incidence budgétaire, le Décision modificative n° 1 de 2017 présentée par M. le Président du Conseil départemental se présentant comme suit par chapitre :

### 1) Section de fonctionnement

Chapitres	Propositions initiales		Modifications proposées		Propositions DM1 finales	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
002			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
011	5 000,00 €		0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €
012			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
014			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
015			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
016			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
017			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
022	-579 560,76 €		0,00 €	0,00 €	-579 560,76 €	0,00 €
023			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
042			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	29 357,66 €		0,00 €	0,00 €	29 357,66 €	0,00 €
6586			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
66			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
73			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
731		438 998,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	438 998,00 €
74		-931 393,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-931 393,00 €
75			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
76			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
79			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>-545 203,10 €</b>	<b>-492 395,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-545 203,10 €</b>	<b>-492 395,00 €</b>

### Section d'investissement

Chapitre	Propositions initiales		Modifications proposées		Propositions DM1 finales	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
001			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
010			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
018			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
021			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
181			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
19			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204	52 808,10 €		0,00 €	0,00 €	52 808,10 €	0,00 €
21			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
26			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
45...			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>52 808,10 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>52 808,10 €</b>	<b>0,00 €</b>

Au total après les modifications intervenues (hors prélèvement) :

Dépenses : - 492 395,00 €

Recettes : - 492 395,00 €

La Décision modificative n° 1 s'élève en dépenses et en recettes (hors prélèvement)

à : - **492 395,00 €.**

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:52:21  
Référence : bcd9fdada2639eda1f07a9e83029a3fda53c2d34

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : A. POLLET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : A. POLLET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 101**  
**Vote du taux sur le foncier bâti**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 101,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de maintenir pour 2017 le taux d'imposition de la taxe sur le foncier bâti à 31,72 % ;

- Ratifie les inscriptions de crédits en recette suivantes :

Chapitre 731 : + 438 998 €  
Chapitre 74 : - 931 393 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:55:54  
Référence : 694bfc48aec390da2c07313efda5550aa13a3b4d

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

**RAPPORT N° 150**  
**Cession de l'action détenue par le Département de l'Aisne au sein du capital de l'Agence France Locale**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 150,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer l'acte de cession de l'action unique détenue par le Département de l'Aisne au sein du capital social de la société Agence France Locale, joint en annexe au rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:58:40  
Référence : 9cbb04040837cdfb3a27e52c9a6e3ea901d61d4

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

**RAPPORT N° 151**

**Utilisation de la délégation accordée par l'Assemblée départementale au Président du Conseil départemental conformément à l'article L.3221-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (marchés publics) - 3ème trimestre 2016**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 151,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Prend acte du compte rendu par le Président du Conseil départemental de l'exercice de sa compétence déléguée issue de l'article L.3221-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:58:42  
Référence : 16ee61e12580bc26c48b387c8b7ce4a8cde40797

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

**RAPPORT N° 152**  
**Délégation au Président du Conseil départemental en matière de ligne de trésorerie**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 152,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Délègue au Président du Conseil départemental, dans le cadre de l'article L. 3211-2-2° du Code Général des Collectivités Territoriales, le pouvoir de réaliser des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximal de 60 millions d'euros.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:58:45  
Référence : 821ed52a9da8cde1cf9e07bde1bce962b454c051



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOD, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, F. KARIMET, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOD, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

**RAPPORT N° 250**

**Appel à projets : Plan Numérique pour l'Education**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 250,

Vu les conclusions de la 2ème commission,  
(Rapporteur **M. Pierre-Jean VERZELEN**)

Vu l'avis de la 5ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Prend acte de la volonté du Président, à répondre à l'appel à projets 2017 sur le plan numérique pour l'éducation ;
- Autorise le Président à signer tous les documents en lien avec cet appel à projets ;
- Précisera le budget nécessaire lors d'une prochaine Décision modificative.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:55:52  
Référence : e338f00769858cc057565cd8538bafa03f93dcd

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIoT, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, F. GRZEEICZAK, F. KARIMET, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIoT, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

**RAPPORT N° 251**  
**Tableau des effectifs**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 251,

Vu les conclusions de la 2ème commission,  
(Rapporteur **M. Pierre-Jean VERZELEN**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de créer le poste suivant :

Suite au départ du Directeur de l'Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille, le poste, qui est un poste dépendant de l'Etat, a été déclaré vacant à plusieurs reprises mais n'a pu être pourvu jusqu'à présent, faute de candidatures.

Dans l'attente d'un recrutement éventuel et pour assurer les missions de direction de l'établissement durant ce laps de temps, il est nécessaire de créer un poste d'attaché d'administration hospitalière, chargé des fonctions d'adjoint au directeur.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:58:24  
Référence : 689baf0334a50015fa077ddaf8dd2422929557bc

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOT, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, F. GRZETICZAK, F. KARIMET, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

**RAPPORT N° 252**  
**Exercice des mandats locaux**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 252,

Vu les conclusions de la 2ème commission,  
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'adopter pour ses membres les modifications au régime des indemnités de fonction dans les conditions énoncées au rapport du Président, ce nouveau dispositif prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:52:14  
Référence : cc50d31f8a9a2443e1c3d099c9d59b3680427040

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEEICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : A. POLLET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : A. POLLET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 301**  
**Politique de soutien aux domaines de l'Economie, de l'Agriculture et**  
**du Tourisme**  
**# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **301**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**I – Ajustement et inscription de crédits – Politiques de soutien aux domaines de l'Economie, de l'Agriculture et du Tourisme :**

1) Modifie les Autorisations d'Engagement de la façon suivante :

- ECONOMIE AE 2013-4 : FONCTIONNEMENT (Agriculture) :	-1 251,17 €
- ECONOMIE AE 2015-4 : FIDAC FIDACOM :	-20 877,00 €
- ECONOMIE AE 2016-3 : FONCTIONNEMENT (Agriculture Economie Ailette) :	-50 000,00 €
- ECONOMIE AE 2017-1 : FONCTIONNEMENT (Ailette et ADRT) :	-28 000,00 €

celles-ci étant respectivement ramenées à : 4 871 970,53 €, 226 524,00 €, 3 625 222 € et 3 086 000 €

selon les échéanciers de crédits de paiement figurant dans le document budgétaire ;

2) Ratifie l'inscription des Crédits de Paiement ci-dessous en dépenses :

Au chapitre 65 :

- ECONOMIE AE 2012-4 : FONCTIONNEMENT (Agriculture) :	+1 514,00 €
- ECONOMIE AE 2013-4 : FONCTIONNEMENT (Agriculture) :	+1 531,66 €

- ECONOMIE AE 2015-4 : FIDAC FIDACOM : +18 862,00 €
- ECONOMIE AE 2016-3 : FONCTIONNEMENT (Agriculture Economie Ailette) : -40 850,00 €
- ECONOMIE AE 2017-1 : FONCTIONNEMENT (Ailette et ADRT) : -28 000,00 €.

## **II - Modification de l'Individualisation de la dotation 2017 pour le Syndicat Mixte du Plan d'Eau des Vallées de l'Ailette et de la Bièvre : chapitre 65 :**

- 1) Valide la modification de la dotation, en faveur du Syndicat Mixte du Plan d'Eau des Vallées de l'Ailette et de la Bièvre, ce qui ramène la dotation du Département à 1 180 000 € au titre de l'année 2017 ;
- 2) Valide le projet d'arrêté modificatif en annexe au rapport ;
- 3) Autorise le Président du Conseil départemental à en signer la version finalisée.

## **III - Individualisation d'une subvention départementale complémentaire en faveur de l'ADRT : chapitre 65 :**

- 1) Individualise une subvention complémentaire de 22 000 €, en faveur de l'ADRT, ce qui porte la subvention départementale à 1 427 000 €, accordée pour la réalisation des actions au titre de l'année 2017 ;
- 2) Valide le projet de convention en annexe au rapport ;
- 3) Autorise le Président du Conseil départemental à en signer la version finalisée.

## **IV - Individualisation d'une subvention départementale complémentaire en faveur de la Fédération colombophile de l'Aisne : chapitre 65 :**

- 1) Individualise une subvention complémentaire de 14 000 €, en faveur de la Fédération colombophile de l'Aisne, pour lui permettre de faire face à ses dépenses exceptionnelles 2017.

## **V - Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations d'Engagement est jointe aux documents budgétaires.**

## **VI - Syndicat Mixte du Plan d'Eau des Vallées de l'Ailette et de la Bièvre : Autorisation d'emprunt :**

Autorise le Syndicat Mixte du Plan d'Eau des Vallées de l'Ailette et de la Bièvre à lancer en 2017 un emprunt d'un montant de 300 000 € pour financer l'acquisition d'un ensemble de deux toboggans aquatiques sur Axo'Plage, ainsi que pour l'installation de deux stations débitmétriques et la remise en état de la vanne du barrage du lac de l'Ailette.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:55:56  
Référence : af541290e35835b58530325787345fb62f60a05f

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : A. POLLET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : A. POLLET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 302**  
**Politique de soutien aux domaines de l'Economie et du Tourisme**  
**# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 302,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Jean-Pierre BONIFACE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Modifie l'Autorisation de Programme ECONOMIE 2015-1 - 15ECOPRIVE, qui s'en trouve ramenée à 1 605 257 €, de la façon suivante :

- ECONOMIE 2015-1 : 15 ECOPRIVE (FIDARCO) : - 39 259 €,

selon les échéanciers de crédits de paiement figurant dans le document budgétaire ;

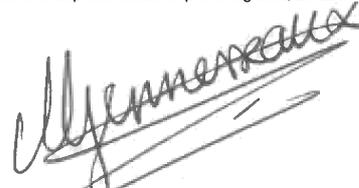
2) Ratifie l'inscription des Crédits de Paiement ci-dessous en dépenses :

**Au chapitre 204 :**

- ECONOMIE AP 2015-1 : 15ECOPRIVE (FIDARCO) : + 29 353 €  
- ECONOMIE AP 2015-2 : 15TOUR (Hébergement touristique) : + 4 384 €  
- ECONOMIE AP 2013-2 : 13TOUR (Hébergement touristique) : + 4 443 €  
- ECONOMIE AP 2012-2 : 12TOUR (Hébergement touristique) : + 11 900 € ;

3) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces autorisations de programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



**Michel GENNESSEUX**  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:58:49  
Référence : f076943f707d54109aa45b78ff2a08027c3d3078

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOT, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, F. GRZEWICZAK, F. KARIMET, A. POLLET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

**RAPPORT N° 350**  
**Interventions du Département dans le domaine agricole**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 350,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Jean-Pierre BONIFACE**)

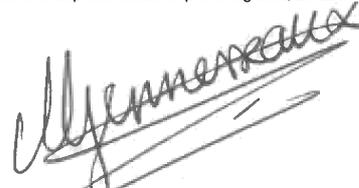
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Valide le projet d'avenant à la convention de partenariat en date du 24 janvier 2017, entre la Région Hauts-de-France et le Département de l'Aisne, et autorise le Président du Conseil départemental à en signer la version finalisée ;
- 2) Prend acte que le taux de subvention départementale maximum, en matière de diversification agricole est de 40 %, porté à 50 % pour les jeunes agriculteurs ;
- 3) Prend acte que le montant du plafond des dépenses éligibles, fixé à 120 000 € par la Région, dans le cadre du PCAEA 2014-2020 est relevé à 125 000 €, conformément à la délibération de l'Assemblée régionale des 13 et 14 décembre 2016 ;

- 4) Valide le projet d'avenant à la convention 2016-2020 entre la Chambre d'Agriculture et le Département de l'Aisne, relative au dispositif Avenir Elevage 02, et autorise le Président du Conseil départemental à en signer la version finalisée.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



**Michel GENNESSEUX**  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:52:18  
Référence : 73c55e4756e71d3c933ef2099be399e7e871bcff

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, C. MOUFLARD, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIoT, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

Autres absents : G. FOURRE, A. MARICOT

Mandats de : C. BLERIoT, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

**RAPPORT N° 351**  
**Contrat de redynamisation des sites de défense axonais (CRSD) -**  
**Avenant n°2**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 351,

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental en date du 2 mai 2016, relative au rapport n° 002,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés (31 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention),

- Prend acte de l'annulation de la subvention de 400 000 € individualisée par la Commission permanente du Conseil départemental lors de sa réunion du 2 mai 2016, en faveur de la Région Hauts-de-France, pour la construction du pôle Industrie Agro-Ressources (IAR), suite à l'abandon du projet, dans le cadre du Contrat de Redynamisation des Sites de Défense (CRSD) ;

- Approuve le redéploiement d'une participation départementale à hauteur de de 400 000 € sur les actions 1, 2 et 4 du CRSD ;

- Approuve le projet d'avenant n°2 au Contrat de Redynamisation des Sites de Défense axonais (CRSD) ;
- Approuve le plan global de financement de l'ensemble des projets du CRSD modifié ;
- Réaffirme son engagement financier pour les opérations identifiées comme telles ;
- Autorise le Président du Conseil départemental à signer l'avenant n°2 au Contrat de Redynamisation des Sites de Défense axonais (CRSD), ainsi que toute pièce inhérente à cette décision.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:52:16  
Référence : a0de7555fe83fd5659e26dc80e9bf778a51d85bf

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERLOT, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERLOT, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

**RAPPORT N° 352**

**Présentation du rapport de délégation de service public : Center Parcs  
- Domaine de l'Ailette - Exercice 2015-2016**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 352,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Vu l'avis de la 1ère commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Prend acte de la présentation du rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2015/2016 de la délégation de service public portant sur le Centre de loisirs « Parc de l'Ailette » ;

- Prend acte de la fixation de la redevance annuelle de la délégation pour l'exercice 2015/2016 au seuil plancher, soit 55 500 €, conformément aux conditions contractuelles de la délégation.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:55:26  
Référence : c0d61212e1ba04859ec1ab9d9ffbad400dfb03f4

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIoT, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIoT, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

**RAPPORT N° 353**

**Représentation du Département au sein du Conseil d'Administration  
de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural  
(SAFER) Hauts-de-France**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **353**,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3121-15,

Après en avoir délibéré,

Procède, dans les conditions suivantes, à la désignation du représentant du Département au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) Hauts-de-France :

Deux candidatures sont présentées :

- celle de M. Pascal TORDEUX,
- celle de M. Claude MOUFLARD.

Renonçant à l'unanimité au scrutin secret, le Conseil départemental procède au vote qui donne les résultats suivants, 3 abstentions ayant été constatées :

- M. Claude MOUFLARD : 7 voix
- M. Pascal TORDEUX : 30 voix.

M. Pascal TORDEUX est proclamé élu en qualité de représentant du Département au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) Hauts-de-France.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:55:36  
Référence : b36897ee2764a94bd7dc74fa03371f8165cac011

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD  
TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT,  
J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE,  
N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, J.L. LANOUILH,  
N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD,  
M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN,  
P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIoT, C. DERUY, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, A. POLLET,  
P. TIMMERMAN, F. VANIER

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIoT, C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN,  
F. VANIER

**RAPPORT N° 450**

**Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des  
Comptes sur la gestion de la Régie départementale des Transports de  
l'Aisne concernant les exercices 2013 et suivants**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 450,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Donne acte au Président du Conseil départemental de la communication du rapport  
comportant les observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion  
de la Régie départementale des Transports de l'Aisne concernant les exercices 2013 et  
suivants ainsi que la réponse qui a été apportée.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:55:38  
Référence : bd8d85976078a1664ac1375ee9e6994a17aab16b

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOD, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, F. GRZEWICZAK, F. KARIMET, A. POLLET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOD, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

**RAPPORT N° 451**  
**Programme d'amélioration des Routes Départementales - Sous-programme grosses réparations de chaussées - Individualisations d'opérations**  
**\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 451,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'individualiser, au titre du sous-programme 2017 de « Grosses réparations de chaussées », les opérations détaillées dans la pièce jointe au rapport du Président. Les montants récapitulatifs par canton sont les suivants :

- Canton de BOHAIN-EN-VERMANDOIS	211 439,99 €
- Canton de CHATEAU-THIERRY	82 129,27 €
- Canton de CHAUNY	131 055,14 €
- Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE	585 258,74 €
- Canton de FERE-EN-TARDENOIS	430 138,20 €

- Canton de GUIGNICOURT	451 094,10 €
- Canton de GUISE	425 995,60 €
- Canton d'HIRSON	385 058,99 €
- Canton de LAON 1	218 370,74 €
- Canton de LAON 2	148 309,80 €
- Canton de MARLE	386 384,16 €
- Canton de RIBEMONT	197 454,48 €
- Canton de SAINT-QUENTIN 1	86 100,80 €
- Canton de SAINT-QUENTIN 2	114 100,39 €
- Canton de SAINT-QUENTIN 3	226 897,68 €
- Canton de SOISSONS 1	107 228,34 €
- Canton de SOISSONS 2	66 304,88 €
- Canton de TERGNIER	246 684,80 €
- Canton de VERVINS	329 253,15 €
- Canton de VIC-SUR-AISNE	255 347,96 €
- Canton de VILLERS-COTTERETS	296 943,82 €
<b>Total :</b>	<b>5 381 551,04 €.</b>

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:55:40  
Référence : 112a4bf7d19017916dbc7c1bfbec2c8d637025c5

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOT, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, F. GRZEWICZAK, F. KARIMET, A. POLLET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

**RAPPORT N° 452**  
**Programme d'amélioration des Routes Départementales - Sous-programme Traverses - Individualisations d'opérations**  
**\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 452,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **Mme Isabelle ITTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide d'individualiser, au titre du sous-programme 2017 d'aménagements des traverses, les opérations décrites dans le rapport du Président pour les montants de crédits suivants :

- Commune d'UGNY-LE-GAY - Canton de CHAUNY	56 900 €
- Commune de CHARLY-SUR-MARNE - Canton d'ESSÔMES-SUR-MARNE	90 200 €
- Commune de BRAINE - Canton de FÈRE-EN-TARDENOIS	93 500 €
- Commune de FLAVIGNY-LE-GRAND-ET-BEAURAIN - Canton de GUISE	50 100 €
- Commune de GUISE - Canton de GUISE	29 200 €
- Commune de LE-NOUVION-EN-THIERACHE - Canton de GUISE	75 200 €
- Commune de CHIVY-LES-ETOUVELLES - Canton de LAON-2	24 700 €
- Commune de VESLUD - Canton de LAON-2	51 700 €
- Commune de BARENTON-BUGNY - Canton de MARLE	38 800 €
- Commune de CRECY-SUR-SERRE - Canton de MARLE	75 100 €
- Commune de MARLE - Canton de MARLE	56 300 €

- Commune de MORTIERS - Canton de MARLE	31 700 €
- Commune de THENELLES - Canton de RIBEMONT	33 400 €
- Commune d'HOLNON - Canton de SAINT-QUENTIN-1	117 000 €
- Commune de VERMAND - Canton de SAINT-QUENTIN-1	25 000 €
- Commune de GRANDRIEUX - Canton de VERVINS	33 400 €
- Commune de BARISIS-AUX-BOIS - Canton de VIC-SUR-AISNE	34 300 €
- Commune de VILLERS-COTTERÊTS - Canton de VILLERS-COTTERÊTS	83 500 €

TOTAL (Chapitre 23) 1 000 000 € ;

- Décide d'autoriser la programmation, au titre du sous-programme complémentaire 2017 d'aménagements des traverses, les opérations décrites dans le rapport du Président selon la liste suivante :

- Commune de DOMPTIN - Canton d'ESSÔMES-SUR-MARNE
- Commune DES-SEPT-VALLONS-REVILLON - Canton de FÈRE-EN-TARDENOIS
- Commune de MENNEVILLE - Canton de GUIGNICOURT
- Commune de MARCHAIS - Canton de GUIGNICOURT
- Commune de VORGES - Canton de LAON-2
- Commune de RIBEMONT - Canton de RIBEMONT
- Commune de DOUCHY - Canton de SAINT-QUENTIN-1
- Commune d'ETREILLERS - Canton de SAINT-QUENTIN-1
- Commune d'HOMBLIERES - Canton de SAINT-QUENTIN-3
- Commune de CHARMES - Canton de TERGNIER
- Commune de VIGNEUX-HOCQUET - Canton de VERVINS
- Commune de FONTAINE-LES-VERVINS - Canton de VERVINS
- Commune de DOHIS - Canton de VERVINS
- Commune de MONTCORNET - Canton de VERVINS
- Commune de LISLET - Canton de VERVINS.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:55:44  
Référence : e9ed495636fd03cac8926b97a3bc024d5e813640



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOD, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, F. GRZEWICZAK, F. KARIMET, A. POLLET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOD, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

**RAPPORT N° 453**  
**Avis sur les Plans Locaux d'Urbanisme des communes de BRAINE et de VILLIERS SAINT DENIS**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 453,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de se prononcer favorablement sur les projets de Plans Locaux d'Urbanisme des communes de BRAINE et de VILLIERS-SAINTE-DENIS, sous réserve des observations émises dans le rapport du Président du Conseil départemental.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:55:42  
Référence : cd61da13779e42081c093c3bd7dd8adbfc877a8

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : A. POLLET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : A. POLLET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 501**  
**Charges de gestion courantes dans le domaine de la culture**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **501**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie l'inscription du crédit suivant :  
Chapitre 011  
Hors Autorisation de Programme

+ 5 000 €

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:58:51  
Référence : 9d795ac2d682e94e03a87fcc0375f854b57b3a75

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : A. POLLET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : A. POLLET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 502**  
**Interventions du Département dans les domaines de la Culture, de la**  
**Jeunesse et en faveur des manifestations**  
**# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **502**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **Mme Colette BLERIOD**)

Après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité des suffrages exprimés (11 abstentions),

1) Ratifie l'inscription, au chapitre 65, d'un crédit de 76 300 € dont :

- 2 000 € au titre de l'aide en faveur des compagnies de théâtre professionnel,
- 40 000 € au titre de l'aide aux familles pour les départs en vacances (bons allocation vacances),
- 4 800 € pour le financement de Chantiers de jeunes bénévoles,
- 29 500 € au titre de l'aide en faveur des manifestations à vocation départementale, d'intérêt inter-cantonal ou cantonal ;

2) Alloue les subventions suivantes :

**au titre de l'aide en faveur des compagnies de théâtre professionnel :**

- Compagnie Pass à l'Acte de Soissons

2 000 € ,

**au titre de l'aide en faveur, d'une part, des manifestations à vocation départementale, d'autre part, des manifestations d'intérêt inter-cantonal ou cantonal :**

- Association du Festival Pic'Arts de SEPTMONTS - 20 <sup>ème</sup> édition	8 500 €
- Association Boxing club de SAINT-QUENTIN Soirée de combats de boxe professionnelle et amateur, le 3 mars 2017, à SAINT-QUENTIN	10 000 €
- Association Murs, Remparts et Patrimoine Milonais de LA FERTE-MILON Fête médiévale, les 10 et 11 juin 2017, à LA FERTE-MILON	2 600 €
- Association Là Où l'Art Pousse (LOLAP) de MONTLEVON Festival « Condé Village d'Art » du 3 au 11 juin 2017	2 000 €
- Association Rock'N de CHAUNY - Festival Rock'N le 1 <sup>er</sup> avril à CHAUNY	1 600 €
- Groupement d'Intérêt Cynégétique de ROZOY-SUR-SERRE (GIC) Fête de la chasse et de la ruralité, les 3 et 4 juin 2017, à ROZOY-SUR-SERRE	2 000 €
- District Aisne de football – Matches amicaux de football U18 France-Allemagne le 23 mars 2017 à CHAUNY et le 26 mars 2017 à LAON	1 800 €
- Athlétic Club de CHATEAU-THIERRY - 24 heures à la marche de CHATEAU-THIERRY les 25 et 26 mars 2017	1 000 € ;

3) Autorise le Président à signer, en application du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, les avenants financiers à intervenir avec l'Association du Festival Pic'Arts de SEPTMONTS et le District Aisne de football.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:58:53  
Référence : 49389e0f9128eb01658343315ccfd325a7dfd4f4

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : A. POLLET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : A. POLLET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 503**  
**Intervention du Département dans les domaines de l'Education, du Sport et de la Culture**  
**# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **503**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

Dans le cadre d'un vote par division distinguant du reste de la délibération les parties correspondant au Point A – EDUCATION du rapport du Président,

Décide :

- A la majorité des suffrages exprimés (29 voix pour, 12 voix contre, 1 abstention) s'agissant de la partie faisant l'objet du vote séparé,

- A l'unanimité pour le reste de la délibération,

- 1) Abonde l'Autorisation de Programme 2017/1 « Aide à l'investissement en faveur des collèges privés » ouverte au chapitre 204 de 35 602,00 € ;
- 2) Minore l'Autorisation de Programme 2016/1 « Equipements sportifs utilisés par les collégiens » ouverte au chapitre 204 de 199 777,13 € ;

3) Adopte les ajustements des échéanciers de Crédits de Paiement au chapitre 204, des Autorisations de Programme : 2017/1 « Aide à l'investissement en faveur des collèges privés », 2015/1 « Equipements sportifs utilisés par les collégiens », 2016/1 « Equipements sportifs utilisés par les collégiens », 2014/2 « Piscine de Mercin-et-Vaux » ;

4) Ratifie l'inscription des crédits suivants :

En dépenses :

Chapitre 204

Sur Autorisation de Programme :

CP/AP 2015/1 Equipements sportifs utilisés par les collégiens :	+ 29 865,24 €
CP/AP 2016/1 Equipements sportifs utilisés par les collégiens :	- 91 700,98 €
CP/AP 2014/2 Piscine de Mercin-et-Vaux :	+ 42 546,78 €
CP/AP 2014/4 Strict entretien :	+ 22 017,06 € ;

5) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:58:56  
Référence : 49e1781a592defe171de8df06a37ef5822a63534

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. DERUY, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, A. POLLET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 550**

**"Ils n'ont pas choisi leur sépulture" de l'artiste Haïm KERN -  
Convention de dépôt entre le Centre national des arts plastiques et le  
Département de l'Aisne  
\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 550,

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil général en date du 19 octobre 1998, relative au rapport n° 25,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 9 novembre 2015 relative au rapport n° 502,

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental en date du 26 septembre 2016 relative au rapport n° 017,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Autorise le Président du Conseil départemental :

- à signer la nouvelle convention de dépôt de l'œuvre « Ils n'ont pas choisi leur sépulture » de l'artiste Haïm KERN entre le Centre national des arts plastiques (Cnap) et le Département de l'Aisne telle qu'elle figure en annexe au rapport du Président, qui annule et remplace la convention de dépôt et d'entretien du 3 novembre 1998,

- à demander au Ministre en charge de la Culture une dispense des obligations d'assurance dans les conditions de l'article D.113-4 du Code du Patrimoine ;

2) Prend acte que si le Département est dispensé partiellement ou totalement des obligations d'assurances dans les conditions de l'article D.113-4 du Code du Patrimoine, il prendra intégralement à sa charge les frais de restauration et de réparation de toute nature qui pourraient être exposés à la suite de dommages matériels survenant aux œuvres, conformément à l'article 8 de la convention de dépôt et versera au Cnap le montant correspondant à la valeur agréée des œuvres en cas de perte, vol, disparition ou destruction totale.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 07/04/2017 à 16:22:02  
Référence : 06fe077fef6ba81029172c366c30eeebfb6976c1

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 650**

**Définition d'une politique tarifaire avec les établissements médico-sociaux belges accueillant des axonais adultes handicapés**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 650,

Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- La réévaluation des prix de journée des établissements belges selon les modalités suivantes:

- En cas de demande expresse de réexamen de leur prix de journée, pour les établissements belges accueillant déjà des axonais :

- lorsque le prix de journée est inférieur au prix de journée plafond, application des taux indicateurs votés annuellement par l'Assemblée départementale dans la limite du prix de journée plafond,

- lorsque le prix de journée est supérieur ou égal au prix de journée plafond, aucune augmentation du prix de journée de l'établissement n'est accordée ;

- Pour les accueils dans les établissements belges n'ayant jusqu'alors pas contractualisé, le Département étudie la proposition de prix de journée formulée par l'établissement dans la limite du prix de journée plafond ;
- Pour les établissements belges ayant conclu une convention collective avec le Conseil départemental de l'Aisne, le prix de journée est négocié dans le cadre du conventionnement et sera applicable sur la durée de la convention ;

- La détermination annuelle par arrêté :

- d'un prix de journée plafond égal au prix de journée moyen de l'année N-1 des établissements axonais de même catégorie ;
- d'un taux indicateur d'évolution des prix de journée des établissements belges.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:58:35  
Référence : 7a42c601d17292125bf5394f2eab048230f6b97

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 651**  
**Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) - Accompagnement social des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 651,

Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **M. Freddy GRZEZICZAK**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Reconduit, pour 2017, la mission d'accompagnement social des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active soumis à droits et devoirs confiée aux Centres Communaux d'Action Sociale suivants :

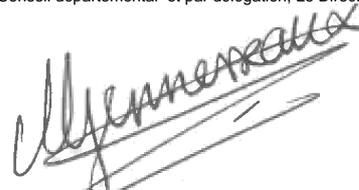
BOHAIN-EN-VERMANDOIS, CHATEAU-THIERRY, FRESNOY-LE-GRAND, GAUCHY, HIRSON, LAON, SAINT-MICHEL, SAINT-QUENTIN, SOISSONS, VILLERS-COTTERETS ;

2) Fixe la participation financière du Département, à titre expérimental sur une année, afin d'en mesurer les effets et l'efficacité à son terme, à hauteur de :

- 360 € pour un suivi annuel complet par les CCAS disposant de personnel titulaire de la qualification « travailleur social »,
- 180 € pour un suivi annuel allégé par les CCAS ne disposant pas de personnel titulaire de la qualification « travailleur social » ;

3) Autorise le Président du Conseil départemental à signer les conventions avec ces structures.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



**Michel GENNESSEUX**  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:58:37  
Référence : f7a74e1b3b32c886ed358c555290e429333818a1

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 652**  
**Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion (FAPI)**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 652,

Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer la convention d'appui aux politiques d'insertion, au nom et pour le compte du Département, et à définir et mettre en œuvre les actions de notre choix en lien avec nos priorités départementales actuelles, conformément aux attendus du décret.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:59:42  
Référence : b4bf63743237e1962abb60b64b1d8e7130dbd2a9

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN

Autres absents : M. POTELET

Mandats de : C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 750**  
**EuroVelo 3 - Programme INTERREG V - Projet EuroCyclo**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 750,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

- Valide l'inscription du Département de l'Aisne dans le projet EuroCyclo en qualité d'opérateur, dans le cadre du programme INTERREG V pour la durée 2017 – 2021 ;
- Valide la proposition d'inscrire au Budget primitif 2018 et suivants, sur l'Autorisation de Programme RANDONNEE 2015-3 (au chapitre 23), les montants nécessaires et relatifs au projet dans lequel s'inscrit le Département sous réserve que le projet soit validé par les instances européennes ;
- Autorise le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre effective de ce projet EuroCyclo.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:55:46  
Référence : cbb248130aee532414195bca0897d7d6e90eef43

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEEICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 850**  
**Convention régionale pour le déploiement de la fibre avec Orange**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 850,

Vu les conclusions de la 8ème commission,  
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer la « Convention de programmation et de suivi des déploiements FttH », aux côtés de la société Orange, de la Région Hauts de France, des autres Conseils départementaux de la région et des collectivités qui relèvent de zones d'Initiative Privée pour le Très Haut Débit, dont une version en projet est jointe en annexe au rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:55:48  
Référence : 52ab47a9dafded4f8d42995714d2eeacdd2e38d8

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, A. POLLET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 851**

**Politiques territoriales - Contrats Départementaux de Développement Local (CDDL) : Approbation de la programmation 2016-2018 du Territoire de l'ancienne Communauté de communes du Tardenois et des contrats de la Communauté de communes de Retz-en-Valois, de la Thiérache Sambre et Oise, de la Picardie des Châteaux et des Communautés d'agglomération de Chauny-Tergnier-La Fère, de la Région de Château-Thierry et du Saint-Quentinois  
# Dépenses pour tiers d'investissement**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 851,

Vu les conclusions de la 8ème commission,  
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Approuve les projets de Contrats Départementaux de Développement Local des Territoires des Communautés de communes de Retz-en-Valois, de la Thiérache Sambre et Oise, de la Picardie des Châteaux et des Communautés d'agglomération du Saint-Quentinois, de Chauny-Tergnier-La Fère et de la Région de Château-Thierry ;

2) Autorise le Président du Conseil départemental à signer les contrats, au nom et pour le compte du Département ;

3) Adopte la programmation 2016-2018 du Contrat Départemental de Développement Local de l'ancien Territoire de la Communauté de communes du Tardenois, telle que décrite dans l'annexe au rapport du Président ;

4) Donne délégation à la Commission permanente pour statuer sur les dossiers qui lui seront soumis au titre de la présente programmation et individualiser les montants de subvention correspondants.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:55:50  
Référence : ad2668703cff7633ab4508fef391b0eafded867

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 3 avril 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. KARIMET, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

Autres absents : —

Mandats de : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, C. DERUY, P. GRUNY, A. POLLET, M. POTELET, P. TIMMERMAN, F. VANIER

**VŒU CONTRE L'EXTENSION DE LA DECHARGE  
D'ALLEMANT**

Le Conseil départemental,

Vu le projet de vœu initialement présenté par Mme Brigitte FOURNIE-TURQUIN, M. Thierry DELEROT, Mme Annie TUJEK, M. Fawaz KARIMET et Mme Caroline VARLET,

Vu le projet de vœu reformulé,

Vu les conclusions de la 7ème Commission,  
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité le vœu suivant, porté collectivement par l'Assemblée départementale :

Suite au vœu adopté par l'Assemblée Départementale en date du 26 septembre 2016 affirmant sa volonté d'une fermeture définitive du centre d'enfouissement de déchets non dangereux, **l'ISDND d'Allemant**, nous apprenons que le Préfet de l'Aisne présente **un projet d'arrêté autorisant** la société SITA-DECTRA **à déroger aux interdictions** pour la destruction, l'altération ou la dégradation de sites hébergeant des espèces animales protégées, en vue de permettre **l'extension de cette Installation de Stockage de Déchets non dangereux**. La durée de validité de la présente autorisation préfectorale est valable jusqu'au **31 décembre 2047**.

Une consultation a été menée du 21 février au 8 mars 2017 par voie électronique sur le site internet de la préfecture de l'Aisne, sans que le public en soit informé.

Les populations concernées par la proximité de ce centre d'enfouissement en ont déjà subi les nuisances, dont la pollution atmosphérique (benzène, toluène...), depuis les débuts de son exploitation en 1997 et les problèmes olfactifs sensibles dès 2002. Cela a continué et s'est amplifié malgré le captage et la valorisation des biogaz à partir de 2008. L'exploitant qui n'avait pas atteint son tonnage de fin d'exploitation, avait obtenu, par arrêté préfectoral, une prolongation d'exploitation jusqu'au 30 septembre 2016 afin de finaliser ainsi la création d'un dôme pour l'écoulement des eaux pluviales.

Depuis, SITA-DECTRA avait déposé un dossier d'extension du site pour une durée de 11 ans pour un volume maximal de 90 000 tonnes par an jugé recevable par les services de l'Etat au lieu-dit La vallée Guerbette !

Le Département n'a plus la compétence d'élaboration et de suivi des plans déchets, devenue régionale depuis la loi NOTRe. Actuellement, la Région élabore le SRADDET, dans lequel sera inclus le plan régional déchets. Dans ce cadre, il conviendra de mener une réflexion à l'échelle interdépartementale sur la gestion des déchets, en tenant compte à la fois d'une baisse de la production de déchets, déjà constatée, y compris à l'échelle nationale, et des capacités disponibles dans les installations de valorisation énergétique des déchets des territoires voisins.

Nous considérons que les riverains de la décharge d'Allemant ont suffisamment contribué à la mission d'intérêt public d'élimination de nos déchets départementaux.

La création d'un site de capacité surdimensionné n'est pas propice à une prévention et une réduction conséquente et pourtant tout à fait possible du tonnage de nos déchets. La performance d'enfouissement moyenne par habitant et par an est de 226,2 kg en 2015 (chiffres Valor'Aisne). Nous pouvons bien mieux faire en développant la tarification incitative, le tri en amont des fermentescibles ...

Dans ces conditions, les mesures de compensation de l'atteinte à la biodiversité ne sont pas recevables.

C'est pourquoi, nous décidons de faire connaître à la Région Hauts de France et à Monsieur le Préfet de l'Aisne notre ferme opposition à l'extension de la décharge d'Allemant exploitée par SITA NORD EST.

L'Assemblée départementale invite Monsieur le Président à exercer tout recours auprès des tribunaux compétents.

## Annexe :

### **3.1 Espèces concernées par la dérogation pour la destruction, l'altération, ou la dégradation des sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces animales protégées**

#### 3.1.a Reptile

Lézard des souches, *Lacerta agilis*

#### 3.1.b Mammifères

Murin de Natterer, *Myotis nattereri*

Murin de Daubenton, *Myotis daubentonii*

Oreillard roux/gris, *Plecotus airtus/austriacus*

Pipistrelle commune, *Pipistrelle communes*

Sérotine commune, *Eptesicus serotinus*

### **3.2 Espèces de l'avifaune concernées par la dérogation pour la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées**

Accenteur mouchet, *Prunella modularis*

Bergeronnette grise, *Motacilla alba*

Épervier d'Europe, *Accipiter nisus*

Fauvette à tête noire, *Sylvia atricapilla*

Grimpereau des jardins, *Certhia brachydactyla*

Grosbec cassenois, *Coccothraustes coccothraustes*

Mésange à longue queue, *Aegithalos caudatus*

Mésange bleue, *Cyanistes caeruleus*

Mésange charbonnière, *Parus major*

Moineau domestique, *Passer domesticus*

Pic épeiche, *Dendrocopos major*

Pic vert, *Picus viridis*

Pinson des arbres, *Fringilla coelebs*

Pouillot véloce, *Phylloscopus collybita*

Roitelet triple bandeau, *Rugulus ignicapilla*

Rougegorge familier, *Erithacus rubecula*

Rougequeue noir, *Phoenicurus ochruros*

Sitelle torchepot, *Sitta europaea*

Troglodyte mignon, *Troglodytes troglodytes*

### **3.3 Espèces concernées par la dérogation pour la destruction et la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées**

#### 3.3.a Amphibien

Triton palmé, *Lissotriton helveticus*

#### 3.3.b Mammifères terrestres

Écureuil roux, *Sciurus vulgaris*

Hérisson d'Europe, *Erinaceus europaeus*

Murin de Natterer, *Myotis nattereri*

Murin de Daubenton, *Myotis daubentonii*

Oreillard gris, *Plecotus austriacus*

Oreillard roux, *Plecotus airtus*

Pipistrelle commune, *Pipistrelle communes*

Sérotine commune, *Eptesicus serotinus*

### 3.4 Espèces de reptiles concernées par la dérogation pour la capture ou l'enlèvement, la destruction et la perturbation intentionnelle des spécimens d'espèces animales protégées

Lézard des souches, *Lacerta agilis*

Orvet fragile, *Anguis fragilis*.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX  
Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/04/2017 à 15:51:58  
Référence : aa0364742d0d79a05ffc775096316ed9d3737ad6